



ESPÈCES D'EAU DOUCE MENACÉES ET SITES CRITIQUES POUR LEUR CONSERVATION DANS TOUTE LA RÉGION DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Ce travail a été financé par le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques. C'est une initiative conjointe de l'Agence Française de Développement, de Conservation International, de l'Union Européenne, du Fonds pour l'Environnement Mondial, du gouvernement du Japon, et de la Banque Mondiale. Son objectif fondamental est de garantir que la société civile est engagée dans la conservation de la biodiversité.

LES ENJEUX

L'Afrique occidentale est riche en biodiversité d'eau douce et a une forte endémicité régionale, soutenant toutes les populations mondiales de nombreuses espèces d'eau douce menacées, notamment des poissons, des mollusques, des libellules, des crabes, des crevettes et des plantes aquatiques (Figure 1). Un rapport récemment publié par l'IUCN s'appuie sur une évaluation de base du statut régional de la biodiversité d'eau douce en 2009 et sur une évaluation des zones clés pour la biodiversité (ZCB) d'eau douce en 2015. L'état de conservation des espèces d'eau douce est en déclin, mais il est étonnant de constater l'absence de données de suivi suffisantes pour établir les tendances de conservation, de nombreuses espèces n'ayant pas été suivies ou observées depuis plusieurs années ou décennies. Cette note de politique identifie les espèces les plus menacées, les principales menaces qui pèsent sur ces espèces, et formule des recommandations pour l'identification et la conservation de sites critiques (ZCB) pour leur conservation. Les informations présentées dans cette note de politique, peuvent être utilisées par les gouvernements, les praticiens de la conservation et les chercheurs pour aider à protéger et conserver la biodiversité d'eau douce unique de l'Afrique occidentale par le biais d'un développement régional durable.

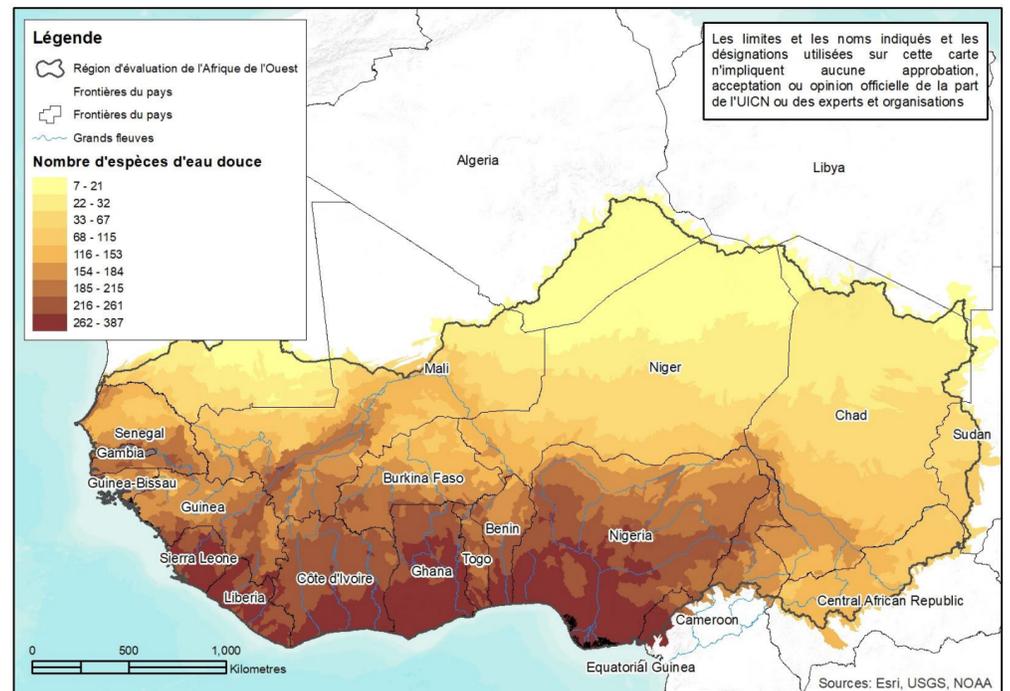


Figure 1. Richesse des espèces d'eau douce dans la région de l'Afrique occidentale¹. Des cartes individuelles par groupe taxonomique et pour les espèces menacées uniquement sont présentées dans le rapport complet.

MESSAGES CLÉS

- **L'Afrique occidentale abrite une riche diversité d'espèces d'eau douce, dont beaucoup sont endémiques.** L'état de conservation mondial de quelques 1 502 espèces d'eau douce est présenté sur la base des données de la Liste rouge des espèces menacées™ de l'IUCN. Cet état inclut 555 espèces de poissons, 100 espèces de mollusques, 307 espèces d'odonates (libellules et demoiselles), 54 espèces de décapodes (crabes et crevettes) et 486 espèces de plantes aquatiques.
- **Les espèces d'eau douce sont sérieusement menacées.** 202 espèces, soit 13% de toutes les espèces d'eau douce indigènes de la région, sont menacées d'extinction au niveau mondial. Environ 25% des poissons et des mollusques de la région sont menacés, et 37 % du plus petit groupe taxonomique évalué, les décapodes, sont menacés. Parmi les plantes aquatiques et les odonates, 4% et 5% sont menacés, respectivement.
- **Le niveau de menace est en augmentation.** L'indice de la liste rouge (ILR) montre une augmentation du risque d'extinction pour 1% des poissons d'eau douce et 6% des mollusques d'eau douce, mais aucun changement n'a été détecté pour les autres groupes. Cependant, l'Indice Planète Vivante montre un déclin de 65 % de l'abondance des populations d'espèces en Afrique, et un déclin de 84 % des populations d'eau douce au niveau mondial.
- **Les données sur la biodiversité des eaux douces font défaut.** Le suivi est essentiel pour informer la planification de la gestion et pour évaluer les progrès vers la réalisation des objectifs de conservation et de restauration de la biodiversité. Cependant, il n'existe aucun programme significatif à long terme pour le suivi de l'état de la biodiversité des eaux douces en Afrique occidentale. Les nouvelles techniques d'enquête telles que l'ADN environnemental (ADNe) ont un énorme potentiel pour combler cette lacune et doivent être adoptées dans le cadre d'un nouveau programme de suivi régional.
- **Les principales menaces pour la biodiversité des eaux douces sont la pollution, la perte d'habitat, la surexploitation, l'exploitation minière et la gestion de l'eau.** La menace la plus fréquemment identifiée pour les espèces d'eau douce est la pollution par les effluents agricoles et industriels et les eaux usées.
- **Des actions sont nécessaires pour stopper et inverser le déclin de la diversité des eaux douces en Afrique occidentale.** Le rapport recommande des actions de conservation pour chaque groupe taxonomique et pour la biodiversité des eaux douces en général.
- **Les ZCB sont identifiées comme des sites d'importance mondiale pour la conservation de la biodiversité, mais la plupart d'entre elles ne disposent pas de données suffisantes pour soutenir leur confirmation dans la région.**
- **Des populations irremplaçables d'espèces menacées sont identifiées.** Vingt-deux sous-bassins versants de rivières sont identifiés comme des sites irremplaçables, représentant les seules localités pour trente-neuf espèces d'eau douce menacées au niveau mondial.
- **La biodiversité des eaux douces est reconnue comme essentielle aux moyens de subsistance et à la sécurité alimentaire.** Les revenus de la pêche, combinés à ceux de l'agriculture, contribuent à réduire la pauvreté d'une population en pleine augmentation.

¹ Source: Compilé par les auteurs du rapport à partir des données de la Liste rouge de l'IUCN (2021)

Tableau 1. Nombre d'espèces d'eau douce originaires d'Afrique occidentale par catégorie de la Liste rouge, par groupe taxonomique. **Source:** Compilé par les auteurs du rapport à partir des données de la Liste rouge de l'UICN (2021).

Catégorie	Poissons	Mollusques	Odonates	Décapodes	Plantes	Tous les groupes
EX	0	0	0	0	3	3
CR	21	11	5	4	9	50
EN	66	9	7	7	5	94
VU	44	4	2	5	3	58
DD	36	8	10	13	15	82
NT	15	5	2	0	2	24
LC	373	63	281	25	449	1191
TOTAL	555	100	307	54	486	1502

Légende :

EX : Eteint
 CR : En danger critique d'extinction
 EN : En danger
 VU : Vulnérable
 DD : Données insuffisantes
 NT : Quasi menacé
 LC : Préoccupation mineure

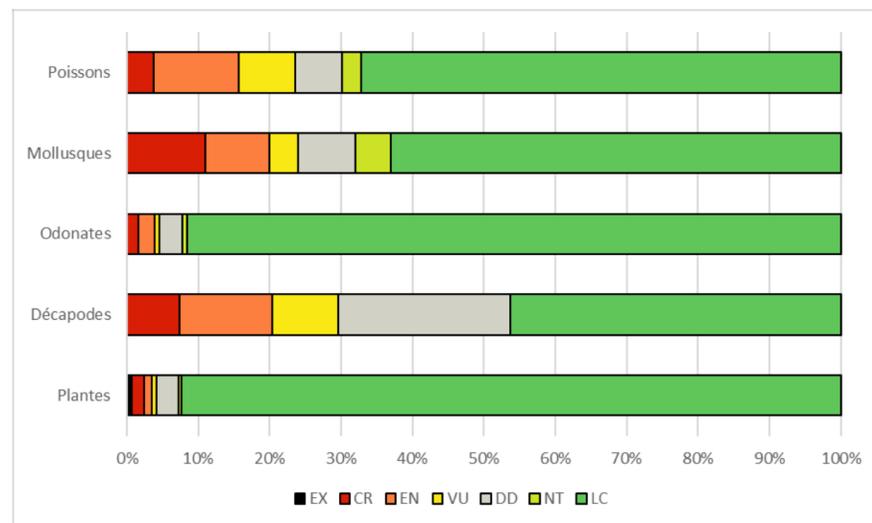


Figure 2: Pourcentage d'espèces d'eau douce originaires d'Afrique occidentale par catégorie de la Liste rouge, par groupe taxonomique.

ESPÈCES

13 % de toutes les espèces d'eau douce d'Afrique occidentale sont menacées d'extinction au niveau mondial.

L'Afrique occidentale compte **1 502** espèces des eaux douces recensées, dont **555** espèces de poissons, **100** espèces de mollusques, **307** espèces d'odonates, **54** espèces de décapodes et **486** espèces de plantes aquatiques. Deux cent deux espèces (**13%**) sont menacées au niveau mondial dont **50** espèces (**3%**) en danger critique d'extinction (CR), **94** espèces (**6%**) en danger (EN) et **58** espèces (**4%**) vulnérables (VU). Les espèces les plus menacées sont les poissons et les mollusques (**25%** de chaque groupe est menacé) et les décapodes (**37%** menacés) (Tableau 1 et Figure 2).

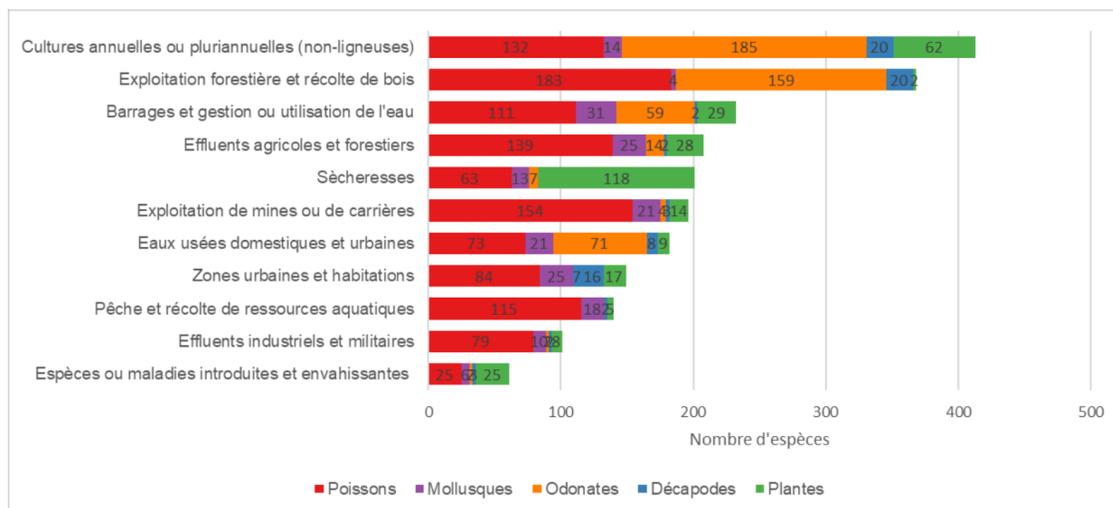


Figure 3: Principales menaces pesant sur la biodiversité des eaux douces en Afrique occidentale.

L'indice de la liste rouge de l'UICN (ILR), utilisé pour mesurer les tendances du risque global d'extinction de groupes d'espèces, est en déclin pour les espèces d'eau douce, ce qui signifie que le risque d'extinction des espèces augmente. Le risque d'extinction a augmenté pour 1% des poissons d'eau douce et 6% des mollusques d'eau douce au cours des dix dernières années. Cette tendance est probablement considérablement sous-estimée en raison d'un manque de suivi au cours de la dernière décennie.

MENACES MAJEURES

Les principales menaces pesant sur la biodiversité des eaux douces sont la pollution, la dégradation des habitats, l'exploitation, l'agriculture et l'aquaculture, les changements climatiques, la sécheresse, l'exploitation minière et la gestion de l'eau (Figure 3). Certaines menaces ont un impact disproportionné sur des groupes taxonomiques spécifiques, comme l'exploitation minière sur les poissons ou la sécheresse sur les plantes. La menace la plus fréquemment identifiée pour les espèces d'eau douce est la pollution par les effluents (effluents agricoles et industriels confondus) et les eaux usées (effluents domestiques, urbains, industriels et militaires confondus).

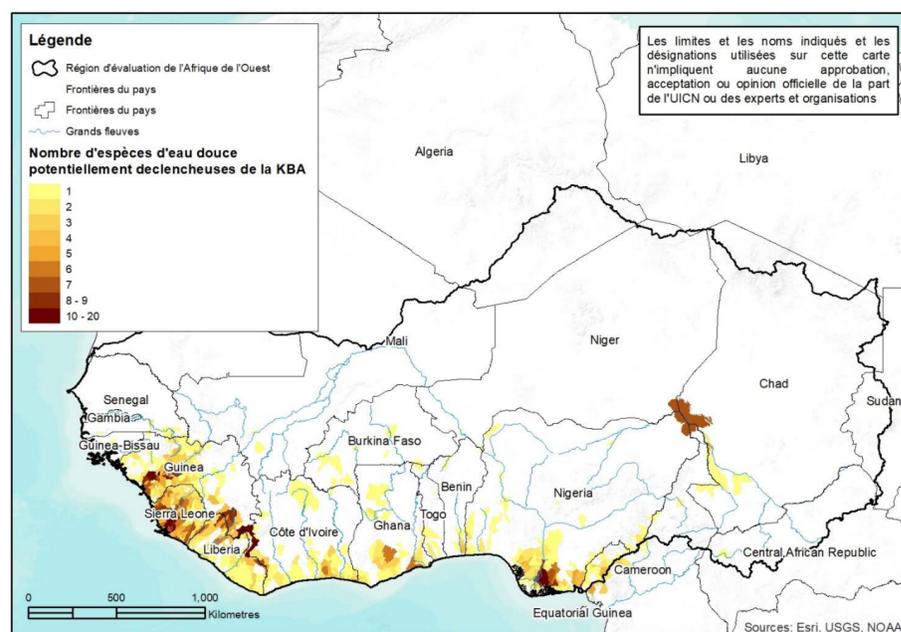


Figure 4 : Nombre d'espèces déclencheuses potentielles de Zones Clés pour la Biodiversité par sous-bassin versant, en fonction de l'état de conservation, de la classification taxonomique et de l'intersection des aires de répartition.

ZONES CLÉS POUR LA BIODIVERSITÉ

Les treize ZCB d'eau douce proposées dans le profil d'écosystème du CEPF ont été révisées sur la base de nouvelles informations et de sous-bassins hydrographiques supplémentaires contenant des ZCB potentielles identifiées à l'aide des données des dernières évaluations de la Liste rouge des espèces d'eau douce (Figure 4). Des ateliers de concertation des parties prenantes ont été organisés en Sierra Leone, au Liberia, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Nigeria et au Cameroun, réunissant des experts d'espèces, des universitaires, des représentants du gouvernement et de la société civile. Les sous-bassins hydrographiques identifiés comme des ZCB potentielles représentent des cibles critiques pour l'enquête, le suivi et les actions de conservation des espèces d'eau douce.

RECOMMANDATIONS POLITIQUES

- ❖ **Les Accords Multilatéraux sur l'Environnement (AME)**, tels que la Convention de Ramsar sur les zones humides et la Convention sur la diversité biologique, peuvent désormais être mieux informés des espèces d'eau douce les plus menacées et des sites pour leur conservation, identifiés dans le rapport comme des ZCB potentielles.
- ❖ **Les politiques nationales et les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB)** devraient être renforcés par l'inclusion des informations spatialement explicites sur la biodiversité des eaux douces présentées dans le rapport.
- ❖ **Les garanties environnementales** doivent être renforcées pour contrôler les menaces, telles que la pollution de l'eau, par la gestion des zones protégées et des actions politiques spécifiquement conçues pour bénéficier aux écosystèmes d'eau douce.
- ❖ **Les Objectifs de Développement Durable (ODD)** des Nations unies devraient bénéficier de la mise à disposition de meilleurs paramètres, tels que les ILR et les ZCB, pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.
- ❖ **L'harmonisation des politiques environnementales**, la standardisation des enquêtes régionales et l'intégration des ZCB de la biodiversité des eaux douces dans la gestion des zones protégées profiteront aux écosystèmes d'eau douce.



Les ODD qui reposent spécifiquement sur la gestion durable des écosystèmes d'eau douce

RECOMMANDATIONS DE GESTION

- **Des enquêtes standardisées et répétées** sur la biodiversité des eaux douces sont essentielles pour fournir des informations actualisées sur la distribution et le statut des espèces d'eau douce au fil du temps. Actuellement, ces informations sont souvent soit manquantes, soit très dépassées. Les sous-bassins versants identifiés dans ce rapport, tels que ceux contenant potentiellement des ZCB, devraient être des cibles prioritaires pour un suivi à long terme.
- **Création d'une institution régionale et nationales** chargée de coordonner la gestion transfrontalière et intersectorielle des écosystèmes d'eau douce d'Afrique occidentale. Cela serait très utile étant donné le haut niveau de connectivité au sein des écosystèmes d'eau douce et les multiples sources de menace.
- **La protection ou la gestion, selon le cas, des sites clés de la biodiversité d'eau douce**, tels qu'identifiés dans le réseau de ZCB nouvellement délimité, est essentielle pour garantir une représentation plus efficace de la biodiversité d'eau douce dans la conservation et la planification du développement.
- **La gestion intégrée des bassins hydrographiques (GIBH)** est recommandée pour mieux coordonner la conservation, la gestion et la planification du développement de l'eau, des terres et des ressources connexes dans tous les secteurs, et pour maximiser les avantages économiques et sociaux.
- **Une meilleure gestion des espèces exploitées et commercialisées** est nécessaire pour éviter la surexploitation et l'épuisement ou l'effondrement des stocks.
- **La participation des acteurs régionaux et locaux et les approches participatives** sont essentielles pour garantir la légitimité et la durabilité à long terme des actions de conservation. L'éducation et la sensibilisation sur l'importance pour l'homme de systèmes de zones humides propres et sains et sur la valeur de leur biodiversité unique contribueront à stimuler l'utilisation durable et les actions de conservation.
- **Des efforts accrus sont nécessaires pour retracer les voies d'introduction des espèces exotiques envahissantes dans les systèmes d'eau douce** afin d'empêcher de futures introductions et de gérer ou, si possible, d'éradiquer ces espèces. Des informations pertinentes peuvent être trouvées dans la base de données mondiale sur les espèces envahissantes (GISD) : www.iucngisd.org/gisd, <http://www.keybiodiversityareas.org/> et <https://www.iucnredlist.org/>, et aussi dans le rapport de l'étude <https://doi.org/10.2305/IUCN.CH.2021.RA.1.f>
- **Une restauration active des écosystèmes d'eau douce** est nécessaire pour stopper et inverser les niveaux actuels de déclin croissant observés dans la région.